

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(9)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 10 juillet 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 10 juillet 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 juillet 1868](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination18, place Vendôme, Paris

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Emmanuel Arago qu'il a demandé à Noizet de lui communiquer des informations sur la convention de 1857 pour l'exécution du calorifère Haunet. Il l'avertit que Coré va prochainement lui demander de décider sur le litige qui les oppose.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Haunet, Émile](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (324r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Gué le 10 juillet 1864 324

A Monsieur Emmanuel Sraze

Monsieur

J'ai bien reçu votre lettre du 3 courant, et de mon côté j'ai exprimé ma surprise à M. Esprit sur son silence, surtout en ce qui concerne la convention de 1854 pour la hauteur du talus. Il meurt dont mes adversaires ont dû s'en occuper au dernier moment: il est d'autant plus étonnant que M. Esprit ne m'ait encore rien dit à ce sujet qu'il m'aurait promis de s'en occuper de suite.

Voilà je vous prie de votre côté, vous ne jugez pas à propos de lui en parler.

Je pense que M. Cori va vous demander de lui dire quelque chose sur notre contestation, il me serait bien agréable que vous lui indiquât une autre entente possible avec vous.

Je vous prie de croire mes sentiments
avec toute estime

Edouard